



Procès-verbal de l'assemblée générale

Pro Bono Monte

4 mai 2010 à Chésereux

NON APPROUVÉ

Présents : Thierry Walz, président
Jacques Ansermet
Gebhard Sager
Hélène Lasser
Jean-Michel Isoz est excusé
Nicole Hesse ne désire plus faire partie du comité de Pro Bono Monte

Monsieur Jean-Paul Charles
Monsieur Efstratios Kornaros

Ouverture de l'assemblée générale de notre association Pro Bono Monte.

L'assemblée a été valablement convoquée le 12 avril 2010 conformément à l'article 9 de nos statuts, avec l'ordre du jour défini comme il suit :

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 5 mai 2009
2. Rapport d'activité
3. Compte de l'exercice 2009
4. Rapport de la Fiduciaire Kornaros à Chésereux
5. Approbation de la gestion et fixation des cotisations
6. Elections statutaires et renouvellement du mandat fiduciaire
7. Divers et propositions individuelles

Monsieur Thierry Walz adresse ses remerciements à la Commune de Chésereux pour la mise à disposition de la salle de Réunions ; il fait mention des membres excusés :

Les communes de Coinsins, Founex et Mies
Monsieur l'Abbé Pierre Comte
Madame Suzette Sandoz
Monsieur et Madame Antoine Rochat
Monsieur et Madame Jacques et Monique Pittet
Monsieur Roland Labarthe

1. Procès-verbal de l'assemblée du 5 mai 2009

Le procès-verbal est adopté et remerciements sont adressés à son auteur.

2. Rapport d'activité

Dans son rapport, le Président parle des réflexions faites au sein du comité pour animer

l'église de Bonmont : une animation audiovisuel n'étant pas retenue, le comité se penche sur une explication avec images et textes faite en transparence sur des panneaux qui serviraient aussi de paravents pour cacher les installations peu esthétiques dans le transept. La recherche d'un graphiste est en cours.

Le comité a fait traduire en russe et néerlandais les papillons remis aux visiteurs et changera aussi la présentation de ces papillons.

La Fête de la musique n'a pas eu lieu en 2009.

Pour 2010, 3 chœurs seront à Bonmont dans l'après-midi du 19 juin.

3. Compte de l'exercice 2009

En l'absence de M. Isoz , le Président présente les comptes pour l'année 2009 qui montre un bénéfice de Fr. 1'473.93. Le montant des cotisations est en léger recul ainsi que les dons. Une forte diminution des charges en raison de l'absence de Fête de la musique. Le capital propre au 31 décembre 2009 est de Fr. 24'920.32.

4. Rapport de la Fiduciaire E. Kornaros

M. Kornaros lit le rapport de l'organe de révision et, après mise au vote, les comptes et le rapport sont approuvés. Monsieur Walz remercie chaleureusement Monsieur Kornaros pour son travail.

5. Approbation de la gestion et fixation des cotisations

Les comptes et le rapport étant déjà approuvés, les cotisations sont approuvées par l'assemblée sans changement .

6. Elections statutaires

Le Comité est réélu à l'unanimité.

7. Divers et propositions individuelles

M. Ansermet prend la parole en disant que sans l' Association Pro Bono Monte il n'y aurait pas de Fête de la musique, que cette fête est très importante pour l'Abbaye et qu'il est fier du travail accompli pour ce merveilleux site.

Comme de coutume, le verre de l'amitié est offert par la commune de Chésereux.

La séance est levée à 20.15 heures

Pro Bono Monte

Association des amis de l'Abbaye cistercienne de Bonmont

Thierry Walz, président

Hélène Lasser, secrétaire